

SÉANCE DU 29 MAI 1912

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES

La séance est ouverte à 8 $\frac{1}{2}$ heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts*, 1912, nos 2 et 3.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des sciences, 1912, nos 2 et 3.

Chronique archéologique du Pays de Liège, 1912, n° 4.

Volkskunde, 1912, nos 5 et 6. — Sabbe, Nageboorte en navelstreng in volksgeloof en volksgebruik. — Fr. de Ridder, Over begrafenissen in de XVI^e eeuw. — Th. Peeters, Oude Kempische liederen. — J.-E. Gillet, Virgilius in de mande. — P. Van den Broek, Liedje van de bierbroek. — A. de Cock, Heksengeloof te Kessel. — Oude Brusselsche straatroepen.

The medico-legal Journal, 1911, décembre. — J. Mount Bleyer, Delusions of medicine. — Morris Salem, Reflections of a lawyer.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, 1912, nos 2 A, 3 A, 2 B.

H. Breuil et Obermaier. — Les premiers travaux de l'Institut de paléontologie humaine. (Extrait de « l'Anthropologie », 1912.)

Walter Rough. — Censers and incense of Mexico and Central America. (Extrait des « Proceedings of the United States National Museum », 17 avril 1912.)

Correspondance. — Nous avons reçu d'un certain nombre de nos collègues nommés membres correspondants ou membres honoraires étrangers de notre Société des lettres de remerciements.

Nomination d'un membre effectif. — M. Newton H. Harding, 110, N. Pine Avenue, à Chicago, est nommé membre effectif de la Société.

Nomination d'un membre correspondant. — Le Prof^r Giuffrida-Ruggeri, directeur de l'Istituto antropologico della R. Università di Napoli, est proclamé membre correspondant de la Société.

Distinctions honorifiques. — M. le Président félicite vivement nos collègues, le Prof^r Leboucq, promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold, et MM. Brachet, De Boeck, Des Marez, nommés chevaliers du même Ordre.

COMMUNICATION DE M. GEORGES HASSE.
L'AGE GÉOLOGIQUE DES BARQUES PRIMITIVES
TROUVÉES A ANVERS EN 1910-1912 (1).

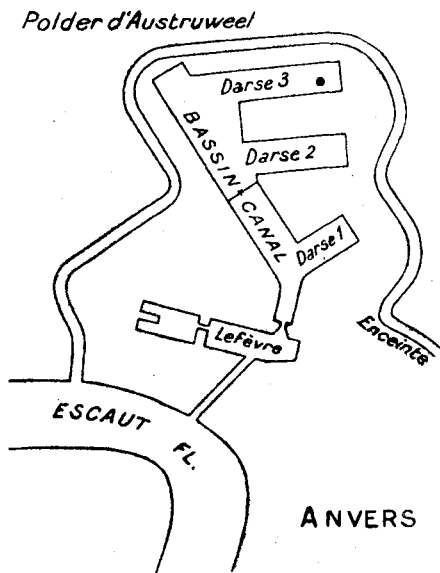


FIG. I.

Le 10 octobre 1910, on découvrait à Anvers, dans les travaux d'extension maritime du Nord (voir fig. 7, p. cXLVII), une embarcation primitive; le 11 octobre se réunirent pour examiner les lieux,

(1) Bull. de la Soc. belge de Géol., de Paléontol. et d'Hydrog., t. XXVI, avril 1912.

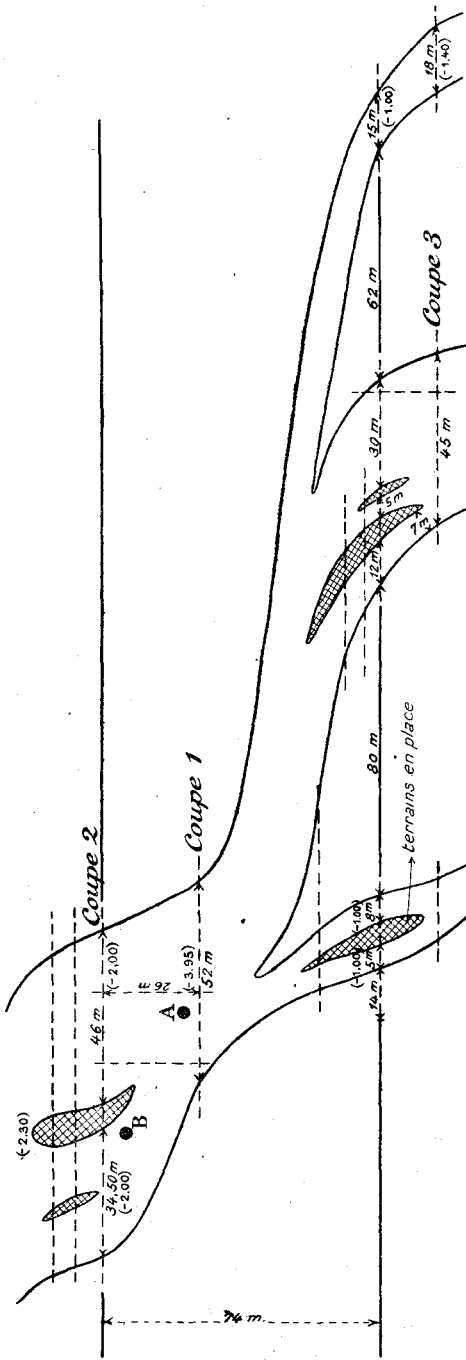


FIG. 2. — Reconstitution des cours d'eau dans la darse au Nord d'Anvers.

MM. Zanen, ingénieur-directeur des Ponts et Chaussées, Missotten, conducteur principal des Ponts et Chaussées, le baron de Loë, conservateur des Musées royaux et directeur des fouilles, Rahir, attaché aux Musées royaux, Bernays et G. Hasse, délégués à Anvers des Musées royaux.

Ayant examiné les restes de barque dégagés, l'avocat Bernays et moi-même, habitués à la géologie d'Anvers, fîmes l'examen des couches géologiques et dès ce moment pûmes partiellement déterminer l'âge de la barque. Je me chargeai d'étudier plus attentivement le gisement le lendemain de l'enlèvement de la barque, et jusque maintenant j'ai poursuivi l'étude des coupes de rivières dans la darse 3.

Je viens vous exposer le résultat de mes études en vous présentant en même temps les coupes et notes faites et publiées par le *Bulletin des Musées royaux du Cinquantenaire*, par M. le conservateur Rutot et par M. le conducteur principal Missotten.

La coupe 1, prise au point de découverte de la barque, nous donne :

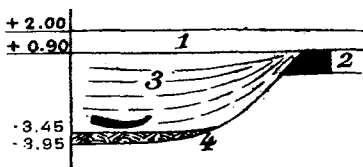


FIG. 3.

- | | |
|---|---|
| 1. Argile des polders | + 2 ^m 00 à + 0 ^m 90 |
| 2. Tourbe | + 0 ^m 90 à + 0 ^m 30 |
| 3. Bandes argilo-limono-sableuses, alternant avec de minces couches sableuses blanches, mêlées de débris végétaux | + 0 ^m 90 à - 3 ^m 45 |
| 4. Zone remaniée sableuse grise, paquets de tourbe feuilletée, un canon de cerf ancien, un axis de <i>Bos</i> très moderne, un fragment de tuile romaine, un silex pliocène, des mollusques fluviatiles modernes mêlés aux mollusques fossiles poederliens remaniés | + 3 ^m 45 à - 3 ^m 95 |

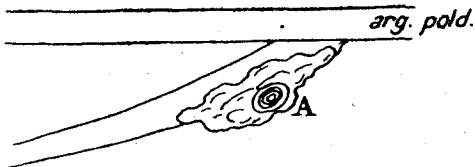


FIG. 4. — Coupe prise près du bord de la coupe 1 montrant de la tourbe remaniée et un arbre roulé.

COUPE 2.

Prise un mois après l'enlèvement de la barque et des terres sur 26 mètres de profondeur.

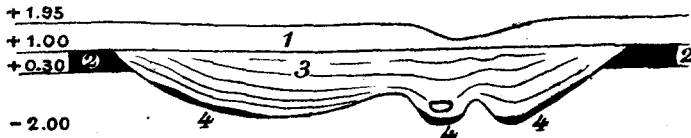


FIG. 5.

- | | |
|---|---|
| 1. Argile des polders | + 1 ^m 95 à + 1 ^m 00 |
| 2. Tourbe | + 1 ^m 00 à + 0 ^m 30 |
| 3. Alluvions sablo-limoneuses | + 0 ^m 30 à - 1 ^m 90 |
| 4. Parties du banc de tourbe avec coquilles remaniées modernes et pliocènes | - 1 ^m 90 à - 2 ^m 00 |

COUPE 3.

Prise dans la rivière sur 45 mètres de large et montrant tous les niveaux archéologiques bien en place.

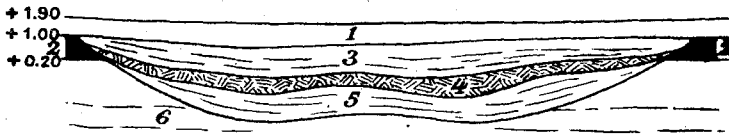


FIG. 6.

- | | |
|---|---|
| 1. Argile des polders | + 1 ^m 90 à + 1 ^m 00 |
| 2. Tourbe | + 1 ^m 00 à + 0 ^m 20 |
| 3. Alluvions sablo-limoneuses grises en stratifications régulières | + 1 ^m 00 à + 0 ^m 20 |
| 4. Sables blancs à stratifications entrecroisées avec mollusques fossiles et modernes remaniés et fragments de tourbe | |
| 5. Alluvions sablo-limoneuses grises sans mollusques, à stratifications régulières jusque | - 2 ^m 60 |

Dans toutes les coupes relevées, les niveaux inférieurs ou fond de la rivière sont :

	— 2 ^m 00
	— 2 ^m 60
	— 1 ^m 00
	— 1 ^m 00
	— 0 ^m 50
	— 1 ^m 00
	— 1 ^m 50
	— 2 ^m 00
Gisement de la barque	— 3 ^m 95

La seconde pirogue fut retrouvée gisant en travers de la rivière dans des conditions identiques à la première, 10 mètres environ en arrière de la coupe 2.

Voici l'opinion émise par M. Rutot, et je tiens à ajouter que si je la discute, c'est en m'excusant, poussé par le seul souci de la vérité scientifique.

NOTE DE M. RUTOT.

I. L'argile supérieure est rapportable à l'argile des polders.

II. La partie tourbeuse bien développée représente la couche de tourbe qui s'est déposée sur le littoral et dans presque toutes les vallées de la Basse et de la Moyenne Belgique au commencement de l'époque moderne.

III. « M. Rahir déclare avoir vu la pirogue au fond de la couche : alluvions tourbeuses reposant sur le sable hétérogène avec gravier et très coquillier qui surmonte le sable coquillier pliocène. La pirogue ne serait pas dans sa position originare, c'est-à-dire au niveau des eaux dans lesquelles elle a chaviré; après avoir coulé à fond sur le lit mou de sable fin tourbeux, elle s'est enlisée peu à peu jusqu'au fond sableux solide qui l'a arrêtée définitivement.

» Ainsi, les conditions de la trouvaille s'accordent parfaitement avec ce que l'on sait de la durée de la formation de la couche tourbeuse, et un canot des populations antéromaines de l'âge du fer pourrait très bien avoir pris la situation constatée. Il est, en effet, à remarquer que la plupart des bateaux-canots se trouvent à la base des dépôts contemporains de leur naufrage. »

Voici la coupe levée par M. Missotten, conducteur principal des Ponts et Chaussées.

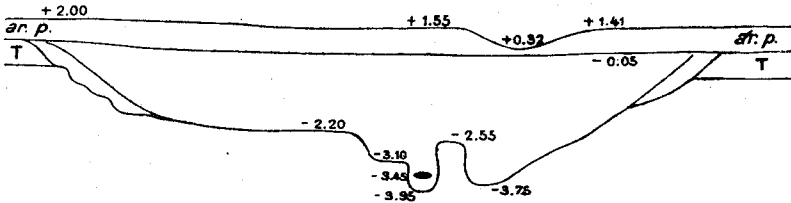


FIG. 7.

Les pirogues en question doivent être post-romaines, même en admettant de laisser de côté les témoins retrouvés par moi-même, et ce pour les raisons suivantes :

La coupe 3 montre les divers niveaux d'alluvions modernes de rivière en place normale comme dans la coupe que j'ai publiée à l'occasion de l'histoire des Schyns, en datant les couches par des pièces archéologiques :

1. Argile des polders de 1584 à nos jours ;
2. Tourbe depuis le début du Néolithique jusqu'au XI^e siècle ;
3. Alluvions horizontales sablo-limoneuses de 1584 à la période romaine.
4. Alluvions à stratifications entrecroisées de la période romaine à la fin du Robenhausien ;
5. Alluvions sablo-limoneuses horizontales néolithiques.

Étant donné que les pirogues se trouvaient dans une partie de rivière où elles étaient la cause de la formation d'un gouffre et de la disparition des alluvions n° 5, qu'elles reposaient sur des sables à stratifications entrecroisées n° 4 remaniées et, enfin, qu'elles étaient enfouies dans des alluvions régulières de la zone n° 3, formée de la période romaine à 1583, seule l'étude complète de toutes les coupes de rivière de la darse 3 peut donner l'âge géologique vrai des pirogues ; d'ailleurs, il est certain, d'après les alluvions régulièrement formées au-dessus des pirogues, qu'elles ne sont que très peu descendues depuis le moment de leur disparition de la surface des eaux.

Enfin les rivets en fer retrouvés dans l'une des pirogues sont identiques à ceux de la barque primitive du XI^e siècle que j'ai publiée pour Anvers.

COMMUNICATION DE M. R. RUTTIENS A PROPOS
DE F. OLORIZ Y AGUILERA.
NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE.

C'est le 9 octobre 1855 que naquit Olóriz. Il fait ses études à Grenade, sa ville natale. En 1870 il est bachelier; en 1875, licencié; en 1876, docteur en médecine. Il se met à l'œuvre sans tarder et, ainsi que ses travaux déjà notoires (*Description de l'os frontal*, 1872) l'avaient fait prévoir, c'est à l'anatomie qu'il se consacre.

D'étape en étape on le voit conquérir la renommée dans cette branche: en 1876, il devient assistant des classes pratiques; l'année suivante, professeur de clinique. Il donne ensuite trois cours complets d'anatomie descriptive, les cours pratiques de dissection et divers autres, notamment la pathologie chirurgicale et sa clinique, l'hygiène privée et publique. Il est chargé de la chaire libre d'histologie normale (1882-83), après avoir développé, de 1876 à 1883, l'anatomie descriptive comme professeur libre.

Bien que la tâche de professeur se soit présentée à lui dans des conditions exceptionnellement délicates, étant donné le caractère illustre de ses savants prédécesseurs, il a soutenu l'éclat de sa chaire grâce à son courage et à sa véritable passion pour la science qu'il enseignait.

C'était un homme minutieux dans ses recherches histologiques, habile dissecteur, orateur simple et éloquent, apparenté aux grands maîtres de la parole, professeur d'une compréhension claire et attachante.

Il a, tout en faisant d'incessantes recherches, organisé un Musée universitaire d'anatomie anthropologique. Et de son multiple et fécond labeur sont sortis des œuvres dont plusieurs constituent des modèles du genre. Citons, sans avoir l'espoir de les énumérer toutes:

Consideraciones generales sobre el estudio clínico de los tumores, 1877.

Recoleccion de cráneos para estudios antropologicos, 1884.

Distribución geográfica del índice cefálico en España deducida del examen de 8,368 varones adultos, 1892. Ouvrage universellement apprécié.

La talla humana en España, 1896.

La longevidad extrema en España, 1898.

Analfabetismo en España, 1900.

Manual de tecnica anatomica.

De multiples études de moindre envergure :

Craniologia.

La calavera humana.

Fisionomia.

Indices craneal el cefálico.

Caractères físicos de los personajes del Quijote.

Estudio de una momia egipcia.

Estudio de un cráneo encontrado en Itálica

Des communications :

Identificacion personal en los jovenes.

Les mapas de indice cefálico cráneos y láminas demostrativas.

Enfin sa collaboration à la deuxième édition du *Compendio de anatomia humana.*

Il reste à dire un mot de ses travaux en matière de police scientifique. En 1901, il est nommé inspecteur technique d'identification judiciaire; il donne son enseignement à la prison modèle, où il organise un musée. En 1907, il crée son école de police : au cours de la notice suivante, consacrée à sa dernière publication, *Morfologia socialistica*, nous serons amené à rappeler en détail quelle a été jusqu'à ce jour l'activité de cette école.

Il a organisé le service d'identification dactyulaire à l'Institut national de prévoyance.

Il y a peu de temps encore, l'Académie royale de médecine le désigna comme spécialiste psychopathe au Patronage des sourds-muets, aveugles et anormaux.

Sa bibliographie dans ce domaine est capitale et comprend à ce jour :

Dactiloscopia. (Confér., 24 oct. 1908. Congrès pour le progrès des sciences à Saragosse.) (34 pp.)

Contient notamment des tableaux de la répartition par doigts des types de 100 000 dactylogrammes en pour cent, en groupes et sans groupe, des types de deltas, etc.

Description des centres, des lignes directrices et des deltas.

Guia para extender la tarjeta de identidad, 1909. (138 pp.)

Dresse le portrait parlé très complet de l'empreinte digitale.

Las firmas dactilar y escrita en las operaciones de prevision.

(ANN. DEL. INSTIT. DE PREVISION, 1909.) (16 pp.)

Procedementos de identificacion. Cual es preferible. Importancia de su generalización. (REV. DE LEGISL. Y JURISPR., 1910.) (27 pp.)

Experimentos de identificacion monodactilar en la Universidad de Madrid. (REV. DE LEGISL. Y DE JURISPR., 1910.) (15 pp.)

Registro manual de identidad, 1910. (XXVIII et 188 pp.) (Voir REVUE DE DROIT PÉNAL ET DE CRIMINOLOGIE, 1911, pp. 181 et 283.)

El angulo centro-basilar como elemento de subclasificacion dactiloscopica. (BUL. SOC. ESP. DE HIST. NAT., 1910.) (7 pp.)

L'identification par les formules. (ARCH. INTERN. DE MÉD. LÉG., 1912.)

On appréciera encore mieux cet aspect spécial de l'activité d'Olóriz dans A. LECHA MARZO :

Los ultimos progresos de la identificacion de los reincidentes. Dactiloscopia Nucetich et Dactiloscopia Olóriz. (GACETA MEDICAL DEL SUR DE ESPANA, 1910.) (44 pp.)

Sobre la valor de la contribución española al estudio de los metodos de identificacion (IDEM, 1911) (17 pp.), repris dans *Triunfo de la ciencia española.* (LA CORRESPONDANCIA DE ESPANA, 12 AVRIL 1911.)

Ces quelques notes suffiront, je pense, à présenter le Prof^r Olóriz et nous permettent à présent de passer à l'objet même de cette communication : l'analyse de *Morfologia socialistica*.

SUR LA MORPHOLOGIE SOCIALISTIQUE (1).

INTRODUCTION.

Il y a dans le champ de l'anatomie humaine une partie considérable, accessible à tout le monde, parce qu'elle n'est pas du domaine spécial de la médecine. Elle a rendu d'excellents services et fourni les premières dates dans l'exploration des malades. Je parle de la morphologie extérieure du corps humain, chapitre le plus ancien, le plus scientifique et le plus universellement connu de l'anatomie.

La première image que l'Homme primitif put contempler de son organisation fut sans doute la forme de son propre corps nu, reflétée dans les eaux tranquilles d'un marais quaternaire; le langage mimique, prédécesseur du langage articulé, fut certainement com-

(1) Le texte ci-dessous est la traduction des principaux extraits du discours prononcé à la séance inaugurale de la session 1910-1911 de l'Académie royale de médecine de Madrid. Cette traduction serre autant que possible le texte original dont elle ne peut malheureusement rendre l'ampleur et les brillantes couleurs.

posé de gestes exprimant les différentes parties organiques visibles : dans les premières paroles inventées figurent les noms de ces parties, et leur énumération et leur description constituent la première page écrite que l'histoire de l'anatomie enregistre. Quelle autre branche de la science de l'organisation peut disputer à la morphologie extérieure le titre de noblesse d'une pareille ancienneté ?

Elle donne ses principaux éléments à la taxinomie; sert à l'inspiration artistique; elle nourrit l'ethnographie avec des éléments précieux pour la distinction et l'étude des races; donne des bases à l'anatomie chirurgicale et un trésor de signes au diagnostic; et, dans ces derniers temps, elle a envahi le champ des *sciences sociales* et contribué efficacement à résoudre les questions importantes de *criminologie*, de *pédagogie* et d'*administration*.

PREMIÈRE PARTIE (*).

Individuellement un Homme criminel ne présente pas de caractères physiques qui le distinguent avec certitude d'un autre, honnête; mais, dans son ensemble, l'humanité délinquante diffère par ses formes extérieures du groupe non délinquant.

On peut donc dire que *de même qu'on admet des types abstraits humain, ethnique et sexuel, ainsi peut-on admettre un type criminel*. Mais tandis que les premiers se trouvent dans la réalité, de telle sorte que chaque individu est sans conteste Homme s'il appartient au type humain, Cafre ou Lapon s'il offre les traits propres de l'une de ces races, mâle ou femelle selon les caractères évidents de son sexe, il n'en est pas de même pour le type abstrait de l'Homme criminel, puisqu'un individu peut être honnête alors qu'il offre la majorité ou tous les caractères de ce type et, au contraire, délinquant alors qu'il présente la conformation normale attribuée à l'Homme honnête. De même avec le groupe humain dont le lien

(*) Les trois parties de ce travail sont développées à la lumière de la connaissance scientifique que l'auteur analyse dans ses trois phases : 1° *empirique* ou d'observation (laquelle est mathématique ou impressionniste, suivant que c'est le facteur objectif ou l'élément subjectif qui prédomine); 2° la phase *intellectuelle* ou de la connaissance rationnelle; 3° la phase *volitive*, dans laquelle l'homme cherche à appliquer à des fins pratiques et utilitaires la connaissance empirique ou rationnelle.

commun est l'infraction aux lois, et les autres groupes secondaires auxquels servent de bases la profession ou la richesse. Personne ne doute qu'un militaire vieilli dans cent combats peut avoir l'aspect physique d'un paisible prêtre et qu'un millionnaire peut présenter les traits morphologiques d'un pauvre.

Il n'y a pas lieu de s'étendre sur la notable différence que j'achève de signaler entre les types spécifique, ethnique et sexuel et les autres types criminel, professionnel et d'ordre économique, puisque le fondement des premiers est essentiellement morphologique, tandis que la base des derniers est une autre circonstance très lâchement unie avec la forme, la conduite, la profession et la fortune. L'espèce, la race et le sexe sont œuvres de la nature, consolidées par l'hérédité organique; la criminalité, l'occupation ou la richesse sont le résultat presque exclusif de l'ambiance sociale, et c'est à peine si la dite hérédité influe sur les tendances, les vocations et les vicissitudes qui déterminent l'inclusion ultérieure de chaque individu dans l'un des groupes humains secondaires dont nous parlons.

Si dans l'univers tout est en relation avec tout, si chaque phénomène propage son influence, comme en des ondes concentriques, jusqu'aux autres phénomènes, pour hétérogènes et éloignés qu'ils soient, il est indéniable que dans la sphère réduite d'un être vivant doivent exister de nombreuses relations positives entre tous les éléments somatiques et dynamiques qui constituent son microcosme. Le problème consiste à rechercher le degré et la nature de ces rapports, et chacune des théories qui se disputent le champ de l'anthropologie criminelle tente de le résoudre à sa manière.

Pour l'école *dogmatique*, il y a seulement une relation de coexistence entre les anomalies organiques et la conduite, parce que l'Homme est libre et que s'il délinque c'est par dépravation morale et perversion de la volonté.

Pour l'école *biopathologique*, le rapport est causal : le crime est une conséquence de l'organisation, le criminel est simplement un atavique, un infirme ou un dégénéré, et ses stigmates physiques sont l'expression somatique des stigmates psychologiques et moraux qui déterminent ses actes délictueux.

Pour l'école *sociologique*, le type extérieur propre du criminel n'existe pas ou est acquis par l'influence du milieu cosmique et social; la criminalité est comme une infection qui se contracte là

où elle est endémique, se maintient par la mauvaise éducation, se propage par l'exemple et par les types déjà organiquement et psychologiquement infectés.

Enfin, pour l'école qu'on pourrait appeler *opportuniste*, parce qu'elle distingue et particularise chaque cas, et que Bechterew appelle *école de la psychologie objective*, les caractères physiques sont à retenir comme des éléments de valeur secondaire dont la signification est imprécise, avec les autres éléments de nature plus distincte ; parce que le criminel, suivant cette doctrine, est la résultante de facteurs sociaux et individuels, ces derniers comportant surtout les facteurs héréditaires, morbides et biographiques, sans qu'un seul de ces éléments suffise pour déterminer la résultante.

Ces écoles diffèrent aussi pour la **formule du traitement** de la criminalité.

L'*école dogmatique* veut la peine comme châtiment.

L'*école biologique* tend à la suppression et à la séquestration comme moyen de défense.

L'*école sociologique* est prophylactique et seule parle de modifier le milieu ambiant.

L'*école de la psychologie objective* veut modifier l'individu et le milieu, n'aspirant à rien moins qu'à remplacer les prisons actuelles par des écoles, asiles, sanatoria et colonies de travail, recourant seulement dans les cas extrêmes à l'isolement.

Certes la morphologie ne peut, ni seule ni comme auxiliaire de la psychologie, décider du point de savoir si un homme est ou non l'auteur d'un acte répréhensible qu'on lui impute sans preuves. Le plus outré des Lombrosistes lui-même, se trouvant devant divers individus soupçonnés d'assassinat, ne pourra en désigner un comme étant le coupable, quoiqu'il soit l'incarnation réelle du criminel-né créé par le maître, ni écarter d'un autre tout soupçon, parce qu'il ne présente pas la moindre anormalité malgré l'examen psychophysique le plus complet. Le cas de Ferri, qui devina par les traits extérieurs l'existence de mauvais antécédents d'un soldat (il avait commis un homicide étant encore enfant), est le simple pendant de celui du physionomiste qui se fit escroquer en se fiant à la face pleine de bonté d'un inconnu.

Mais dans les cas ordinaires, quand il s'agit d'un criminel convaincu et en aveu, le morphologiste peut être utile à l'administration de la justice en examinant (inventoriant) les particularités,

anomalies et lésions du criminel, en les évaluant si c'est possible avec une prudente réserve et en apportant aux tribunaux des éléments de jugement qui atténuent ou renforcent la peine et, par-dessus tout, déterminent dans la suite son application et son exécution. Les recherches futures suivant les derniers programmes pour reconstituer l'anthropologie criminelle (Vervaeck, août 1910) détermineront la véritable valeur de la morphologie dans les problèmes criminels.

DEUXIÈME PARTIE (*).

La morphologie domine aussi le problème de la pédagogie et notamment la question toujours brûlante des anormaux. Elle divise les anormaux en trois groupes :

I. Enfants normaux que seules atteignent des circonstances passagères et auxquelles il est facile de remédier.

Exemples : Défaut d'assistance à la classe.

Manque de livres ou autres moyens matériels.

Milieu familial hostile.

Fatigue.

Défaut d'alimentation.

Infirmités passagères et défauts légers : vue, ouïe.

Ils peuvent, avec un peu d'efforts, se remettre au niveau après suppression des causes et avec une culture quelque peu intense pour compenser le temps mal employé.

II. Anormaux par suite de causes inhérentes à la constitution psychophysique, mais pas assez intenses pour stériliser complètement les efforts des pédagogues.

Tous les enfants de cette catégorie sont anormaux, mais à des degrés divers, depuis ceux qui sont faiblement atteints et peuvent par des moyens spéciaux acquérir, mais toujours avec du retard,

(*) L'auteur fait observer que la pédagogie prend résolument, en notre temps l'orientation que la criminologie avait prise dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Au lieu de tracer à priori des systèmes d'instruction et d'éducation sous forme de codes inflexibles, elle cherche à renforcer sa base essentielle qui est l'anthropologie de l'enfant, et tend à se transformer en une véritable science, la pédagogie, dont l'antique pédagogie de méthodes et de procédés reste seulement l'application artistique.

une culture scolaire moyenne, jusqu'aux derniers qui dépasseront difficilement la limite inférieure de cette culture.

III. Anormaux profonds qui ne peuvent aller à l'école à cause de leur notoire incapacité pour l'instruction ordinaire.

Ce sont surtout les idiots chez lesquels on ne peut pas dire que se développe l'instrument de l'intelligence, et ceux qui souffrent d'une infirmité mentale si accentuée qu'on ne peut les placer qu'au niveau des imbéciles. L'éducation de ces infortunés, accomplie par la charité inspirée de la science, tend seulement à donner une apparence humaine à leurs actes.

Si l'étude pédagogique d'un groupe scolaire, indispensable pour obtenir une sélection sûre, doit être complète, nous devons soumettre chaque enfant à un triple examen : pédagogique, psychologique et physique.

Le **maître** déterminera par l'examen pédagogique et par l'étude des antécédents scolaires le degré d'instruction de chaque enfant et son rapport avec l'âge; il précisera l'état (moyen, avancé ou arriéré) dans lequel il se trouve.

Le **psychologue**, par l'emploi judicieux des méthodes expérimentales modernes, fera l'examen de la sensibilité, de l'intelligence, de la mémoire, de l'attention et recherchera par les moyens appropriés les qualités de caractère, les antécédents de conduite pour séparer les bons des mauvais.

Le **médecin** chargé de l'examen physique fera celui-ci d'une manière détaillée, non seulement pour satisfaire aux exigences immédiates de la sélection, mais encore pour établir la base de la fiche biologique scolaire qu'il doit dresser de chaque enfant.

Il relève du médecin de recueillir les antécédents héréditaires et ceux relatifs à la santé et au développement durant les premières années de la vie; de diagnostiquer les maladies dont souffre l'enfant et de dire si elles sont en rapport ou non avec le retard qu'il éprouve; de rechercher les moindres indices d'hérédosyphilis, épilepsie, hystérie, rachitisme, végétations adénoïdes, scrofulose et tuberculose; de déterminer le traitement que requiert la santé de l'enfant; de donner, aidé par le psychologue (si celui-ci ne l'a fait lui-même), les bases pour que le pédagogue trace le plan éducatif le plus approprié aux circonstances. Plus principalement

au point de vue anatomique, le médecin doit dresser la fiche morphologique de l'enfant (*).

Lorsque ce travail sera complété par le relevé des vicissitudes de l'individu arrivé à l'âge mûr ;

quand la comparaison à esprit reposé des nombres et des catégories exactes permettra de formuler des conclusions précises, quand les opérations de la biométrie et de la logique auront élevé les phénomènes objectifs à la catégorie de bases abstraites ;

quand, par le concours des autres sciences, on aura concrétisé les rapports effectifs entre les vérités tangibles et les vérités induites, qui avant cela apparaissent inconnexes et ne se réunissant qu'en vertu d'un caprice ;

qu'enfin on sera à la limite possible de la solution du grand problème qui consiste à préciser l'harmonie et l'influence réciproques entre l'esprit et le corps, la morphologie prendra place en première ligne, elle qui sait que les formes corporelles acquerront un jour le degré de symboles qui diront au savant le passé et le présent des enfants et qui, faisant entrevoir l'avenir, faciliteront la noble mission de le préparer.

Par une éducation appropriée, l'enfant anormal aura ses mauvais penchants cristallisés et sera ravi au crime.

Quelle est donc la valeur des stigmates comme présage de la criminalité ? Si l'Homme délinquant, c'est une fatalité : mais cette fatalité est-elle organique (constitution du corps) ou sociale (absence d'éducation) ? Il sera possible alors de répondre et on aura donc la véritable valeur des anomalies de l'adulte, qui seront jugées comme le fondement de la doctrine biologique du crime.

TROISIÈME PARTIE.

Où la morphologie extérieure de l'Homme a déjà rendu et rendra toujours le plus de services, c'est dans l'identification des

(*) Il est intéressant de rapprocher de ce chapitre un éditorial très intéressant de l'« Oral Hygiène », de LEE L. SMITH, juillet 1911, p. 506, où, sous le titre de « Dentition et Pédagogie », l'auteur montre l'influence des soins dentaires sur un groupe d'élèves : ceux-ci, après avoir été convenablement traités, ont monté de degré et une amélioration sensible a été constatée dans leur conduite et leur intelligence.

personnes, acte le plus élémentaire et le plus fréquent de ceux qui se réalisent dans la vie sociale.

L'identité est la qualité qu'a une personne ou une chose d'être la même que celle que l'on soupçonne ou recherche.

Identifier est *dire que deux ou plusieurs choses, qui dans la réalité sont distinctes, apparaissent ou sont considérées comme une seule et même.*

Mais dire qu' « apparaissent comme une seule et même des choses qui ne le sont pas effectivement », est tout différent de « reconnaître qu'une chose est celle qu'elle est et pas une autre avec laquelle on pourrait la confondre » : pour exprimer cette action, il faudrait avoir un mot ; je propose le verbe *identifier*, frère légitime de synthétiser, immuniser, solenniser, etc.

Dans toute identification ou *identification* intervient une seule entité réelle et s'établit une comparaison entre deux termes, lesquels peuvent être deux représentations de l'entité effective ou elle-même et l'une de ses représentations.

Ce que l'on ne peut comparer, c'est une chose avec une autre identique, puisque substantiellement ces deux choses en seraient une même, ce qui est ce que le latin appelle *idem*. Comparer deux personnes ne peut aboutir qu'à prouver leur non-identité.

Pour reconnaître qu'une personne est identique à elle-même, c'est-à-dire celle que nous connaissons directement ou indirectement, il est nécessaire de comparer la personne que nous voyons avec le souvenir que nous tenons d'elle-même, et en cela consiste l'identification la plus commune, celle que nous faisons tous les jours sans nous en rendre compte.

Chaque fois que nous rencontrons des individus de notre famille ou connus de nous, nous les identifions, faisant une confrontation mentale, instantanée et inconsciente entre le frère ou l'ami qui se présente à nous en chair et en os, et l'image que nous en portons stéréotypée dans notre mémoire. Et comme les identifications de ce genre se répètent constamment dans le cercle plus ou moins étendu de chaque Homme qui se trouve en relations avec les autres, il ne nous paraît pas exagéré d'affirmer, comme nous l'avons fait ci-dessus, que l'identification est l'acte le plus élémentaire et le plus fréquent de la vie sociale.

C'est d'ailleurs une nécessité sociale.

Si les Hommes ne pouvaient se reconnaître individuellement, ils vivraient sur la terre sans véritable association, comme les

myriades de poissons dans un étang ⁽¹⁾. Et si, par un effet magique, tous les êtres humains devenaient pour un moment si exactement semblables qu'il nous serait impossible de les distinguer les uns des autres, l'organisation sociale cesserait subitement et il s'ensuivrait une confusion infiniment plus grande que la confusion des langues à la tour de Babel.

C'est un thème à proposer à un nouvelliste qui, avec une imagination suffisante, voudrait dépasser en originalité Wells lui-même !

Pour le commun, la galerie de portraits mentaux que chacun possède est limitée et non transmissible, d'où il suit que l'identification directe par confrontation mentale est souvent défectueuse quand croît le nombre de relations.

Et la civilisation en resterait au stade famille ou tout au plus au stade tribu, s'il n'y avait un moyen efficace de reconnaître les hommes que l'on n'a pas rencontrés auparavant face à face.

Dans les transactions complexes des peuples civilisés, l'identité de ceux qui sont en relation sans se connaître s'affirme par des moyens supplétoires qui donnent aux relations une personnalité suffisante pour les distinguer de la foule indéterminée et inconnue dont elles font partie. De tels moyens sont les noms, les titres, les insignes, les uniformes, les écrits et, par-dessus tout, la signature qui est l'émanation matérielle et spirituelle de celui qui la trace.

Mais ces moyens ne parviennent pas à satisfaire le besoin de jour en jour plus impérieux pour un citoyen quelconque de pouvoir confirmer son identité dans le monde entier, comme s'il était personnellement connu en quelque lieu que ce soit où les circonstances, même les plus imprévues, pourraient le tenir.

La solution théorique est simple. Il suffit de noter les particularités individuelles.

Le difficile est de dire de quelle façon les particularités individuelles et exclusives seront reconnues et représentées dans des

(1) Cette comparaison ne nous paraît pas entièrement juste. Les découvertes quotidiennes en matière de psychologie animale nous autorisent à douter du fait allégué par Olôriz, à savoir que les poissons d'un étang n'ont pas d'organisation sociale, et, en remontant à la cause, ne possèdent pas la faculté de reconnaissance individuelle.

conditions telles qu'aucune confusion ne sera possible, étant donné que certains caractères se modifient et disparaissent ou que des individus différents présentent des caractères si semblables que des doutes peuvent surgir.

Depuis les progrès des arts graphiques qui permettent la reproduction et la multiplication de l'image de l'homme rapidement, exactement et à peu de frais, depuis que cet observateur de talent, Alphonse Bertillon, a perfectionné le portrait verbal dont le germe reste stationnaire dans l'antique et ridicule signalement des passeports, on a inventé une multitude de systèmes pour l'identification des personnes, fondés presque exclusivement sur l'étude scientifique de la morphologie humaine.

Photographie ordinaire (1/7) (1).
Photographie naturelle (Niceforo).
Radiophotographie.
Téléphotographie.
Traits de la physionomie.
Couleur des cheveux.
Couleur de la peau.
Couleur de l'iris.
Taches de beauté.
Cicatrices.
Mesures.
Dessins papillaires de la main (Stockis).
Couleur, séparation et courbure de l'œil (Capdevielle).
Rétinogrammes (Levisohn).
Ongles (Villebrun).
Dents (Merciolle).
Plis palmaires (Dubois).
Veines dorsales de la main (Tamassia).
L'ombilic (Bert et Viannay, 1904).

Il faut envisager tout spécialement le rôle de la dactyloscopie (2).

Chacun sait que les dessins formés par les crêtes papillaires des doigts se produisent avant la naissance et, sauf destruction accidentelle, perdurent sans modification sensible jusqu'au delà de la mort.

(1) Actuellement au 1/5. Cf. *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1912, p. 331.

(2) Luis Reyna Almandos a dit de la dactyloscopie : « C'est une force sociale si intense, qu'en se perfectionnant elle modifie et transforme des institutions séculaires, comme les codes, les lois et les coutumes. »

On commence à moins ignorer que ces dessins diffèrent d'homme à homme, de doigt à doigt par une multitude de détails caractéristiques pour chaque personne.

On eut la confrontation empirique d'un même doigt, signature ou cachet d'identité au pied d'un document quelconque.

Puis vinrent les études purement scientifiques d'anatomie descriptive et comparée (Purkinje, Alix).

Apparurent ensuite les classifications théoriques de dessins isolés (Galton, Féré, Forgeot, Testut).

Que suivirent bientôt les classifications pratiques décidyloires fondées sur les types morphologiques et leurs combinaisons aux dix doigts (Galton, Henry, Vucetich).

Les formes types s'expriment par des symboles, l'ordonnance de ces symboles aux dix doigts donne les formules (1).

C'est de la dactyloscopie qu'il faut attendre le progrès et cela :

1° Par le perfectionnement de la traduction des dessins en symboles si précis et en formules si complètes qu'ils équivalent à la traduction des dessins et leur suppléent dans la pratique, et

2° Par la généralisation de la dactyloscopie qui permettra de retirer tous les fruits qu'elle promet.

On en arrivera, prophétise Olóriz, à l'universalisation de l'identification formulative (2).

(1) On obtient grâce à cela : 1° des représentations de fait; 2° des représentations symboliques (ou littérales). Les premières permettent la confrontation directe; les secondes, ordonnées systématiquement, peuvent constituer des archives et donner non seulement l'identification individuelle, mais encore l'identification collective (c'est-à-dire l'identification d'un individu parmi beaucoup d'autres).

(2) C'est ce que fait prévoir d'ailleurs l'ensemble des travaux actuellement réalisés par l'École de police de Madrid et qui comprennent, outre les travaux d'Olóriz et de Lech Marzò, indiqués à la notice bio-bibliographique, les *Instrucciones técnicas para el ensayo oficial de la identificación dactiloscopia en 10,000 prae-sidiarios* (juin 1907) et les *Instrucciones técnicas para redactar la tarjeta reducida de identidad en las prisiones españolas* (juillet 1909).

L'assemblée générale de la Société pour le progrès des sciences, tenue à Grenade, le 25 juin 1911, a appuyé une motion en faveur de l'établissement, par le Gouvernement espagnol, d'archives nationales d'identité. La Société pour la répression de la mendicité veut établir un registre des vagabonds analogue à celui qui a été réalisé pour les voleurs habituels de Madrid (voir supra). La garde civile et différents médecins militaires étudient l'extension de ces procédés dans leurs domaines respectifs. Enfin, dans les écoles, les professeurs enseignent aux élèves la valeur sociale de la dactyloscopie.

Des registres répandus partout feront l'ubiquité pour les inscrits, le moi représentatif s'appliquant au moi substantiel dès qu'il y aura lieu.

Traçons en imagination le cadre de la dactyloscopie dans la plénitude du développement auquel peut aspirer une société de culture supérieure ⁽¹⁾.

Quand naîtra un enfant, il sera renseigné déjà par l'inscription au registre civil. Sa formule morpho-dactyulaire parfaite, c'est-à-dire son nom naturel propre, ne sera imparti à aucun autre être humain; il sera consigné ainsi et si on découvre le procédé technique pour obtenir les impressions digitales du nouveau-né, on aura dès lors la fiche qui représentera le nouveau citoyen dans les archives nationales.

Il suffira de montrer ses caractères physiques pour être identifié : et personne ne pourra utiliser son état civil si on l'égarait.

Les registres se répandront dans le monde entier et l'humanité tout entière y sera contenue, classée par nations.

Les sujets dangereux seront classés dans des extraits spéciaux selon leurs formules et on pourra découvrir leur véritable identité en cas de soupçon ou de capture.

Les individus honnêtes seront reconnus en déclarant le numéro d'ordre sous lequel ils figurent dans le registre national correspondant, et ils le prouveront en montrant leurs doigts. Ce nombre marqué sur les fiches, objets et vêtements, fera découvrir l'état civil des enfants perdus, des accidentés, des cadavres. Et, à défaut de ce nombre, la recherche de la formule dactyulaire dans le casier national sera possible.

Cela servira de preuve dans les actes notariés, opérations de banque et les procès de garantie contre la substitution de personnes et la confusion dans les assurances-vie ou accidents, dans la perception des pensions et lettres de change, retrait d'objets postaux et de commerce, propriété de titres de noblesse et professionnels, droit électoral, toutes inscriptions de personnes, des enfants en nourrice ou en pension, des écoliers et des apprentis, des fous et des

(1) L'auteur propose comme « mise en train » la création d'un casier national volontaire. D'autre part, il conseille de lutter contre l'ignorance et contre le préjugé qui font considérer la dactyloscopie comme exclusivement judiciaire, par l'application de celle-ci aux contrats par les particuliers et aux entôlements par l'État.

religieux à l'entrée de l'asile et du cloître, des soldats, des ouvriers des grandes exploitations et des membres de l'équipage des navires; ce sera la base individuelle de la réglementation de certains fonctionnaires publics, des domestiques, étrangers, émigrants, vagabonds, prostituées. La découverte et la poursuite des déserteurs, fuyards et récidivistes sera facilitée, de même que la preuve de la commission de délits par les traces du délinquant, et la protection des bonnes gens aussi bien que la poursuite des criminels. La dactyloscopie fournira enfin à tous le complément ordinaire de l'indice auquel il correspond comme partie de la grande machine sociale. En un mot, l'identification scientifique arrivera à être semblable à la graisse qui, dans les machines industrielles, lubrifie les pièces, adoucit leur frottement, maintient leur ajustage et évite leur rapide altération ou leur dégradation (1).

DISCUSSION.

M. LE PRÉSIDENT. — Je considère les idées développées par le Prof^r Olóriz comme très intéressantes, mais je ne puis m'empêcher d'y trouver une grande part d'imagination. J'avoue me représenter assez mal la constitution de ces registres mondiaux de signalements.

M. BORGERHOFF. — Il s'agit, en réalité, d'établir les fiches signalétiques de tous les habitants d'un pays. Ce seraient alors ces registres nationaux qui pourraient être communiqués à d'autres pays, le cas échéant.

M. RUTTIENS. — Je ferai remarquer que le système préconisé par le Prof^r Olóriz a été réalisé en partie déjà par lui et qu'une application d'une portée pratique incontestable en a été faite par son *Registro manual de Identidad*, qui classe en peu de pages les voleurs habituels de Madrid.

(1) Dans le *Défenseur de l'Ordre* a paru, au cours de cette année, une notice préconisant l'application de la dactyloscopie aux dépôts en banque et aux bulletins des bibliothèques publiques, pour d'une part déceler les dépôts de numéraire ou de titres volés et, d'autre part, pour surveiller plus facilement les anarchistes et prévenir leurs agissements dans la mesure du possible. Relativement à ce dernier point, il a été constaté que les anarchistes avaient souvent recours aux bibliothèques publiques, notamment pour la consultation de traités spéciaux de chimie (constitution des explosifs).

M. LE PRÉSIDENT. — Sans doute, mais c'est là un domaine relativement restreint. La généralisation de la fiche signalétique à l'ensemble des habitants d'un pays me paraît être une utopie, car matériellement elle est impossible.

M. VERVAECK. — Je partage l'avis de M. Jacques et j'ajouterais que l'établissement de registres de fiches signalétiques s'étendant à tous les habitants d'un pays nécessiterait une dépense considérable, hors de proportion avec les services qu'ils pourraient rendre. Peut-être pourrait-on, comme je l'ai proposé antérieurement, annexer une fiche dactyloscopique au livret militaire.

M. RUTTIENS. — C'est exact. Mais le travail du Prof Olóriz constitue, à mon avis, une intéressante synthèse tant des idées reçues que des idées à réaliser qui, dans l'état actuel, paraissent, je dois le reconnaître, quelque peu utopiques.

COMMUNICATION DE M. PAUL MENZERATH.

LE GENRE GRAMMATICAL.

Le problème du « genre grammatical » est un des plus difficiles, des plus délicats et des plus discutés en linguistique. Depuis plus d'un siècle, on a versé des flots d'encre sur ce sujet; mais il faut avouer que le problème n'est pas encore résolu, bien que la discussion ait pris, de temps à autre, notamment en Allemagne, une forme violente et agressive.

Ce que je vous présente aujourd'hui; c'est moins une solution du problème, comme vous le verrez vous-mêmes, qu'une mise au point, et un observateur subtil y trouvera peut-être des suggestions pour des recherches complémentaires.

Entrons *in medias res*. Nous distinguons par des mots différents la vache du bœuf, la chèvre du bouc, la poule du coq. Cette distinction n'existe du reste presque exclusivement que pour des animaux domestiqués — pour lesquels on a même souvent un nom spécial, l'animal châtré: Kapaun, Hammel, Wallach, Ochs — ou des animaux utiles. Cette différenciation grammaticale est justifiée par le sexe naturel des animaux dénommés. Dans les cas cités, le féminin dérive d'une autre racine que le masculin; c'est le stade primitif; plus tard, on le désigna ou par un suffixe ou par apophonie: chienne à côté de chien, chatte à côté de chat, dont dérivent *per*

analogiam lapine de lapin ou lionne de lion, etc. Ces dernières formes sont jeunes, le sexe naturel du lion ou du tigre, etc., n'avait qu'une importance secondaire. Mais le sexe grammatical n'a plus rien à faire avec le sexe naturel dans la plupart des cas, et on range les animaux — sans distinction de sexe — dans un des deux ou même trois genres grammaticaux. Et l'on se demande pourquoi on dit *la* souris, mais *le* chameau; *la* mouche, mais *le* moustique; *la* pie, mais *le* canard; *la* grenouille et *le* crapaud, etc. Au fond, *la* souris devrait dénommer toujours la femelle, *le* crapaud le mâle; or, il n'en est pas ainsi : on dit une vipère mâle ou un crapaud femelle; mais la chose devient encore plus compliquée quand nous constatons que le veau est neutre en allemand (das Kalb). Cela serait encore explicable; mais où cela devient tout à fait déconcertant, c'est quand les Allemands, par exemple, donnent le genre neutre au cheval (das Pferd), et qu'on range le bœuf parmi les masculins, où il n'a vraiment rien à faire.

Il ressort déjà de ces quelques exemples que le genre grammatical et le sexe naturel sont deux choses tout à fait différentes; en d'autres termes : *la différenciation générale n'est pas essentielle.*

J'ai parlé jusqu'ici des animaux dont le sexe est donné, mais quelle est la raison pour laquelle nous rangeons dans un genre — les langues aryennes ont formé aussi le « genre » neutre — un substantif quelconque? Pourquoi disons-nous *le* soleil, mais *la* lune et *une* étoile (en allemand l'inverse : *die* Sonne, *der* Mond, *der* Stern; sol, luna, stella; ἥλιος, σελήνη, ἀστὴρ)? Pourquoi *un* arbre (arbor est féminin en latin en dépit de sa forme grammaticale masculine), mais *une* pomme; *une* poire, mais *le* raisin; *la* table, mais *le* banc; *le* lait, mais *la* bière? Et pourquoi le Grec dit-il ὁ ποῦς, mais ἡ χεῖρ ou ἡ κεφαλή; ὁ οἶκος, mais ἡ πόλις; ὁ πλοῦτος, mais ἡ πενία?

Encore y a-t-il des synonymes de genres différents; de même, le genre des mots diffère-t-il d'une langue à une autre (ainsi les arbres sont tous féminins en latin et en allemand, masculins en français), il varie d'un dialecte à l'autre, et il y a des cas où le genre est douteux. GRIMM lui-même doutait s'il faut dire *der* Euter ou *das* Euter; encore ne faut-il pas oublier l'influence des hommes à prestige sur la fixation du genre, ainsi *Luther*, par exemple, pour la langue allemande.

Quelle est donc cette cause mystérieuse qui fait sexualiser tous les mots désignant des objets? La vieille explication — elle est

de JACOB GRIMM, *Deutsche Grammatik* (III, p. 358) (*) — était très simple : on prétendait que c'est par une espèce d'analogie avec le genre naturel (le genre naturel serait, bien entendu, exclusivement le masculin ou le féminin, le neutre embrasserait le reste [οὐδέτερον]) ou par anthropomorphisme, et le genre appliqué était celui qui convenait le mieux dans un cas donné. Cette analogie serait plutôt d'ordre philosophique.

Il existe deux classes, deux catégories disparates : l'une, qui comprend la force, le courage, le mouvement et la fougue, bref, l'élément actif; l'autre, qui comprend la faiblesse, la tendresse, la patience et la déférence, en somme, l'élément passif. La première catégorie serait le masculin, l'autre le féminin. Ce phénomène remonterait, d'après GRIMM, aux époques les plus reculées du langage.

ADELUNG et HERDER avaient déjà donné une explication semblable. RÖTBE, l'éditeur de la nouvelle édition de la grammaire de GRIMM, a voulu soutenir l'explication anthropomorphe de GRIMM, laquelle a été vivement attaquée, et avec un certain succès, par KARL BRUGMANN (**), qui réfute notamment ce caractère métaphorique. « Partout où les faits contredisent la théorie, on ne voit pas bien comment on employait ces catégories du plus grand ou du plus petit » (c'est-à-dire, on ne se rend pas compte du *tertium comparationis*). Pourtant encore en 1902, FRITZ MAUTHNER, dans sa *Kritik der Sprache* (III, p. 25), se permet cette phrase-ci : « Il est certain qu'à l'origine la distinction entre les sexes différenciés de la nature réelle (étalon, jument; homme, femme) a été la cause qu'on transférait, par un sens figuré, cette différence sexuelle aussi sur les autres choses. Il n'est pas douteux qu'une fantaisie débordante était en œuvre. Toute désignation générale d'un objet est une métaphore. »

Cette théorie, qui, au premier abord, semble assez claire et complète, ne peut plus, dans son ensemble, être sérieusement discutée aujourd'hui; nous avons déjà vu plus haut que la désignation générale n'avait rien à faire avec le sexe naturel. L'explication est trop simpliste; le défaut de cette conception apparaît immédiate-

(*) Neuer Abdruck, pp. 314 et 343.

(**) KARL BRUGMANN, *Das Nominalgeschlecht in den indogermanischen Sprachen*. (*Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft*, vol. IV. Heilbronn, 1889, pp. 100 et suiv.)

ment quand on s'occupe des « époques les plus reculées du langage » (GRIMM) ou de la « fantaisie débordante » dont parle M. MAUTHNER. En effet, s'il en était ainsi, nous devrions trouver chez ces peuples qui ont réellement cette fantaisie voulue et qui remontent en même temps à des époques reculées, nous devrions trouver chez eux précisément une netteté très grande dans la désignation des genres grammaticaux d'après les deux sexes ⁽¹⁾.

Mais le contraire est vrai; nous y trouvons une classification tout autre, mais pas celle — à peu d'exceptions près, et quand on les étudie à fond, on y trouvera des différences capitales — qui nous est rendue familière par les langues hamito-sémites qui forment deux genres et les langues indo-européennes qui en forment trois.

La différenciation en genres grammaticaux ne serait donc pas originale; elle serait précédée par d'autres dont elle doit dériver; en réalité, *cette classification simple n'est qu'une simplification de classification*.

Il y a d'autres catégories qui précèdent les catégories du genre. Mais ici se pose cette question : Par quel critérium ces catégories sont-elles formées ou quel est le mode de classement, et, enfin, la dénomination sexuelle, ne pouvant pas s'appuyer sur une analogie d'ordre mythologique, est-elle la conséquence d'un travail intellectuel (ce que WAXWEILER appelle, l'excoitation) ou constitue-t-elle tout simplement une coïncidence; c'est-à-dire la forme féminine (désignée par un préfixe ou un suffixe) existe-t-elle de fait sans exprimer le féminin. En d'autres termes, le genre grammatical précédait-il peut-être la sexualisation, au lieu du phénomène inverse?

Vous voyez, ici se posent toute une série de questions délicates. Pour les résoudre, il sera opportun d'examiner de près quelques classifications, de voir comment elles sont élaborées dans les langues différentes; la classification en genres (le terme technique pour ce procédé est « motion ») n'en est qu'une seule, et son extension est encore assez limitée. On trouvera, dans un état plus ou moins pur, *grosso modo*, les classifications suivantes :

1. *La classification en objets supérieurs ou inférieurs* ⁽²⁾, dont un

⁽¹⁾ Je ne crois pas que l'étude des peuples primitifs actuels nous renseignera sur ce point; mais il est certainement intéressant d'entreprendre cette étude, car la fantaisie anthropomorphique des primitifs est indubitable.

⁽²⁾ Voir W. WUNDT, *Völkerpsychologie. Die Sprache*, 2^e édit., vol. II. Leipzig, 1904, pp. 19-24.

exemple est représenté par la langue des Iroquois : « Les substantifs désignent ou des objets supérieurs ou des objets inférieurs. Dans la première catégorie rentrent les expressions pour Dieu, les êtres supérieurs et les individus mâles du genre humain; dans la deuxième catégorie rentre tout le reste, ainsi par exemple les expressions pour tous les animaux, qu'ils soient mâles ou femelles. » (F. MÜLLER, *Grundriss der Sprachwissenschaft*, II, pp. 206 et suiv.) Le fait le plus curieux, c'est que les individus mâles sont considérés comme supérieurs, tandis que les femmes sont inférieures. On y voit percer déjà un mode de classement : celui d'*ordre social*; et comme nos langues sont en général élaborées par les soins des hommes, elles en garderont des traces. Même nos langues sont, en dépit de tout progrès féministe, excessivement « mâles » ⁽¹⁾. Nous en verrons plus tard encore des exemples; et j'ajoute une suggestion de recherche sur l'influence de la gynarchie des Hopis (Arizona) sur la formation grammaticale de la langue hopi.

2. *Classification en êtres vivants et en êtres non vivants.* En général, cette classification sous-entend la classification en êtres supérieurs et en êtres inférieurs. Seulement il faut se garder de l'apprécier avec nos idées particulières ⁽²⁾. Dans les langues algonquines, par exemple, « sont considérées comme vivantes les expressions pour le genre humain et les grands animaux, de même que pour certains corps et objets, ainsi que celles pour le soleil, la lune, les étoiles, l'arc, la flèche, le chaudron, la voiture, la pipe. Le tabac, le blé et l'argent sont également vivants. Le reste est non vivant. » La raison de cette différenciation nous échappe. « Notamment les formes du pluriel sont différentes; celles des êtres vivants étant formées du singulier par le suffixe

⁽¹⁾ De temps à autre, une des féministes proteste contre ces « abus ». Cf. par exemple KÄTHE SCHIRMACHER, *Der Sexualismus in der Sprache*. (*Zeitschrift für Mutterschutz*, mars 1907.)

⁽²⁾ « Notre logique moderne est l'œuvre des meilleurs d'entre les cerveaux indo-européens. Mais avant d'atteindre à nos catégories logiques et aux formes légitimes de raisonnement et de jugement, l'humanité a parcouru un grand nombre d'étapes, qui se voient encore en activité chez nous, dans les diverses couches de la population, et ailleurs, chez d'autres peuples aux divers degrés du développement intellectuel. Les catégories logiques des Australiens, des Américains, des Nègres et des Chinois diffèrent entre elles, et toutes diffèrent des nôtres. » (A. VAN GENNEP, *La formation des légendes*. Paris, 1910, p. 278.)

— k (— g); celles des êtres non vivants par le suffixe — n (Micmac et Lenni-Lennape — l, Kri seulement — a) » (F. MÜLLER, *Grundriss der Sprachwissenschaft*, II, p. 194 f.) Cette classification se retrouve chez les Chéroquées (*Ibid.*, p. 227, les Nahuatl, p. 261; les Tarasques, pp. 283 et suiv.; les Totonagues, pp. 288 et suiv.) Elle est, en somme, la plus répandue dans les langues américaines (*).

Une combinaison de ce type de classification avec une espèce de motion nous est fournie par les langues des Mayas et Kitšes : « Dans les langues maya et kitšé, les expressions sont distribuées en êtres vivants et non vivants. Dans la première catégorie, la différence sexuelle est notifiée par des préfixes : masculin aχ, χ; féminin is, s; par exemple : aχ kambesaχ « l'instituteur », is kambesaχ « l'institutrice ». (F. MÜLLER, *Grundriss*, II, p. 306, et H. WINKLER, *Weiteres zur Sprachgeschichte*, p. 9.)

Un pas est fait dans la direction de la différenciation sexuelle par les langues des Arouaks et Goayiros; il y a là des corrélatifs — et c'est le seul cas où on ait formé ces expressions. Exemples :

Arouak :

basabanti	garçon	basabantu	filie
ahuduti	un homme mourant	aħudutu	une femme mourante.

Goayira :

ana ^v si	bon	fem.	anase
morsa ^v si	petit	fem.	morsase
apu ^v saχori	pêcheur	fem.	apu ^v saχore

(F. MÜLLER, *Grundriss*; II, p. 324.)

De même chez les Caraïbes, habitant les îles (Kalinago) :

iropôti	un bel homme	irupatu	une belle femme
aparuti	meurtrier	aparutu	meurtrière

(F. MÜLLER, *Grundriss*, II, p. 339, et H. WINKLER, *Weiteres zur Sprachgeschichte*, p. 10.)

(*) HEINRICH WINKLER, *Weiteres zur Sprachgeschichte*. Berlin, 1889, p. 5.

3. *Distinction entre les êtres humains (les femmes incluses) de tous les autres objets.* La langue des Fulbes et des Hyrcaniens (Caucase).

4. *Distinction entre le mâle et la femelle et transposition de cette distinction sur tous les objets, c'est-à-dire la formation de deux genres grammaticaux.* Exemple : les langues sémito-hamites. (La langue hottentote n'y rentre que sous réserve. Voir H. WINKLER, *loc. cit.*, pp. 40 et suiv.)

Les langues sémito-hamites ont la motion complète, et le féminin se forme, en hébreu par exemple, du masculin en ajoutant le suffixe $\eta \text{ } \overline{\text{—}}$ ou $\eta \text{ } \underline{\text{—}}$ (les suffixes de la troisième personne verbale). Exemple : סוּם = equus et סוּמָה = equa, ou יְהוּדִי = juif et יְהוּדִיָּה = juive.

L'arabe ajoute le suffixe — atun; mais il y a des exceptions : كَلِيفَاتُون (kalifatun = le khalife, la forme est féminine), de l'autre côté : عَلَقَاتُون (alfirun = stérile, forme masculine, quoique employé uniquement pour la femme).

Le haussa possède des formes analogues, celles qui à l'aide d'une flexion dérivent du masculin :

mutum	homme	mutumnia	femme
yaro	garçon	yarinia	filie

Il y a du reste une différence fondamentale entre la classification des langues sémites et celle des langues aryennes : les premières ont formé ces différences d'abord et de préférence dans les pronoms et les verbes, tandis que les langues aryennes l'ont fait dans les substantifs.

5. *La classification en trois genres grammaticaux (masculin, féminin, neutre) des langues aryennes.* Le genre embrasse aussi bien le substantif (equus, tabula, jumentum) que l'adjectif (parvus-a-um) et le pronom (3^e pers. hic, haec, hoc et ille, illa, illud) ou le nombre (unus-a-um). Cette classification contient encore, comme nous l'avons vu plus haut et comme nous le verrons encore mieux dans la suite, des traces de classifications précédentes, soit de classes hiérarchiques, soit de la différence entre les personnes et les objets; et « l'origine des genres grammaticaux ou des classes... se trouve dans les classifications les plus anciennes » (DIRR).

Cette classification est purement grammaticale; la forme comme

telle ne fait aucunement penser, comme nous le verrons plus tard, à un caractère sexuel (même métaphorique).

Ce sont là les classifications les plus courantes; nous qui voulons justement approfondir la question du genre grammatical, nous devons avoir recours à toute langue où n'importe quelle idée d'ordre sexuel influence l'ensemble des classifications. Nous présentons ci-dessous le classement général des langues caucasiennes, qui distingue de deux à six classes.

			Tsch	A	Ar	L	Aw	T		
Êtres vivants	raisonnables	pubères	mâle. .	I	I	I	I	I	I	Tsch = Tschetschéne (6 classes). A = Ande (4 classes). Ar = Artschin (4 cl.). L = Lâque (4 classes). Aw = Aware (3 cl.). T = Tabassarane (2 classes).
			femelle.	II	II	II	II	II		
		non pubères	mâle. .	I, II	I, II	IV	I, II	I, II		
			femelle.							
	irraisonnables	pubères	mâle. .	III, IV	III	III	III	III		
			femelle.							
non pubères		mâle. .	IV			III			II	
		femelle.								
Objets	III, IV, V, VI	III, IV	III, IV	III, IV						

Il ressort de cette classification que c'est surtout la puberté qui forme la pierre de touche pour le classement; la langue artschin sera, par conséquent, la plus originale des langues daghestanes. Mais que peut bien signifier le fait que nous trouvons le mot *çap'ar* = messager, domestique armé (langue bats) dans la cinquième classe, ou dans le lâque le mot pour prostituée (*Kxabha*), de même

D'après DIRR, p. 127. (Cf. HEINRICH WINKLER, l.c., pp. 26 et suiv.)

que dans le kasikumique ceux pour prostituée et pour sorcière dans la quatrième classe?

Il est impossible que le messager soit considéré comme un être non doué de raison; il serait absurde de ne pas considérer la sorcière et surtout la prostituée comme pubères. Il doit y avoir par conséquent des raisons qui s'opposent au classement de ces mots dans la première ou la deuxième classe. *Ces êtres ne sont pas complets au point de vue social*, et nous voyons de nouveau apparaître la hiérarchie sociale comme origine du classement dans les langues caucasiennes, au moins pour les êtres vivants.

« Wir hätten somit als Resultat unserer Untersuchung die Einsicht gewonnen, dass die älteste Klassifikation der lebenden Wesen in den kaukasischen Sprachen einer Rangordnung entspricht; als Vollwesen gilt das geschlechtsreife und sich fortgepflanzt habende Lebewesen, in zweiter Linie erst kommt das zwar geschlechtsreife, aber noch nicht fortgepflanzte Individuum. » (DIRR, *loc. cit.*, p. 128.)

Ainsi se comprend également que la jeune femme et la femme sans enfant sont classées chez les Kasikumiques dans la quatrième classe; de même *čikuri* = jeune femme dans la langue lèque (4^e cl.) ou *xorč'i* = jeune vache qui n'a pas encore de veau (4^e cl. Artschin).

De même H. WINKLER (*loc. cit.*, p. 27) : « Alles spricht dafür, dass die Unterscheidung des Geschlechts überhaupt secundär ist, dass ursprünglich lediglich die Klasseneinteilung nach höheren und niederen Wesen, in verschiedenen, dem skrupulös pedantischen Charakter dieser Sprachen entsprechenden Abstufungen, wie in so vielen Typen das Ursprüngliche gewesen; dass der Natur der Sache nach als Höchstes das Männliche, aber, bezeichnend genug für die materiell drastische Auffassung, nur in seiner Qualität als volle männliche Potenz, angesehen wurde, dem als inferiores zunächst *meist* das Weibliche in gleicher Qualität gegenübergestellt wurde, worauf dann auch die Einordnung der übrigen Lebewesen und Dinge, *unter mannigfachen Schwankungen* bezüglich ihrer Wertschätzung, sich fixierte. »

Quant à la classification des objets, la raison du classement nous échappe complètement; nous ne pouvons que nous borner à constater les faits; et pourtant, le lien logique doit être — d'après les études de SCHIEFNER, USLAR, WINKLER et DIRR — immédiatement intelligible pour les Caucasiens, dont la sûreté d'enregistrement est étonnante, d'après la description d'USLAR.

« Die Treffsicherheit der Tschetschenzen z. B. die doch die

unbelebten Wesen in 6 Klassen einordnen müssen, ohne dass irgend etwas in der äusseren Form des Wortes diese Einordnung bestimmen oder auch nur erleichtern würde, ist geradezu verblüffend. USLAR schreibt darüber auf S. 11. seiner Arbeit über das Tschetschenische : « ... es ist ganz merkwürdig, dass jeder Tschetschene » mit einem unfehlbaren Instinkt ausgerüstet ist, der ihm erlaubt » zu erraten, wo *ju*, resp. *du*, oder *bu* (les signes différentiels des » classes) anzuwenden ist. Das Tschetschenische zerfällt ... in » Dialekte, aber die für mich so dunkle Frage der Anwendung » von *ju*, *du*, *bu*, etc. wird von allen Tschetschenen in derselben, » kein Missverständnis zulassenden Weise gelöst. Die wenigen rus- » sischen Wörter, die Bürgerrecht im Tschetschnischen erhalten » haben, ordneten sich sofort jenen rätselhaften Gesetzen unter. » So fordert *samovar-ju, čaj (thé)-du.* » (A. DIRR, *loc. cit.*, p. 120.)

Ajoutons que — par opposition aux langues aryennes — les synonymes reçoivent toujours, à peu d'exceptions près, le même signe différentiel ; c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la même classe.

Nous venons de voir que l'organisation sociale a eu une influence incontestable sur le classement grammatical, notamment des êtres vivants.

Si nous voulons voir cette influence dans toute sa netteté, nous devons nous adresser aux *Australiens* ⁽¹⁾. L'organisation de la tribu présente le schéma suivant :

Phratricie I.	}	classe matrimoniale A.	}	clan de l'émou.
		— —	}	— du serpent.
		— —	}	— de la chenille, etc.
Phratricie II.	}	classe matrimoniale A'.	}	clan du kangourou.
		— —	}	— de l'oppossum.
		— —	}	— du corbeau, etc.

Les classes désignées par une même lettre (A, A' et B, B') sont celles qui ont entre elles le connubium.

⁽¹⁾ Les citations suivantes sont extraites de l'étude de E. DURKHEIM et M. MAUSS : De quelques formes primitives de classification. (*L'Année sociologique*, 1901-1902, pp. 1-72.)

« Tous les membres de la tribu se trouvent ainsi classés dans des cadres définis et qui s'emboîtent les uns dans les autres. Or, la classification des choses reproduit cette classification des hommes » (DURKHEIM-MAUSS, p. 8), soit que la classification soit bipartite, où « toutes les choses sont rangées dans deux catégories qui correspondent aux deux phratries » (DURKHEIM-MAUSS, p. 10), soit que la division se fasse d'après les quatre classes matrimoniales, comme c'est le cas chez les Wakelbura du Queensland-Nord-Central, soit enfin que la classification suive l'organisation sociale jusque dans les clans et les totems. Ceci, par exemple, pour la tribu du *Mont Gambier*.

Mais si l'on nous dit qu'au clan du faucon pêcheur appartiennent également la fumée, le chèvrefeuille, des arbres, etc., qu'au clan du pélican sont rattachés l'arbre à bois noir, les chiens, le feu, la glace, etc., nous nous demandons vainement les raisons d'un tel assemblage. « Dans quelques cas, il n'est peut-être pas impossible d'apercevoir certains des principes d'après lesquels se sont constitués ces groupements. Ainsi, dans cette tribu du *Mont Gambier*, au cacatois blanc sont rattachés le soleil, l'été, le vent; au cacatois noir, la lune, les étoiles, les astres de la nuit. Il semble que la couleur ait comme fourni la ligne selon laquelle se sont disposées, d'une manière antithétique, ces diverses représentations. De même, le corbeau comprend tout naturellement, en vertu de sa couleur, la pluie et, par suite, l'hiver, et, par eux, l'éclair et le tonnerre. » (DURKHEIM-MAUSS, *loc. cit.*, pp. 16 et suiv.)

Mais ces classifications primitives se retrouvent, dans des résidus naturellement, dans celles dont se servent les peuples même les plus civilisés.

« Nous avons vu, disent DURKHEIM et MAUSS, comment c'est sur l'organisation sociale la plus proche et la plus fondamentale que ces classifications ont été modelées. L'expression est même insuffisante. La société n'a pas été simplement un modèle d'après lequel la pensée classificatrice aurait travaillé; ce sont ses propres cadres qui ont servi de cadres au système. Les premières catégories logiques ont été des catégories sociales; les premières classes de choses ont été les classes d'hommes dans lesquelles ces choses ont été intégrées... Les phratries ont été les premiers genres; les clans, les premières espèces. » (*Loc. cit.*, p. 67.) Ainsi, l'influence sociale sur la formation de la langue est mise en lumière. En effet, « le procédé qui consiste à extraire... la langue du milieu

social et à l'examiner seule a fait son temps ». (A. VAN GENNEP, *Revue des Idées*, 1905, p. 642.)

Ajoutons que ces classifications compliquées sont loin d'être les plus complexes; mais si nous avons constaté pour les langues caucasiennes de deux à six classes, nous avons pu les réduire à leur forme originale qui en comptait quatre; c'est surtout la *réduction* du nombre des classes (deux ou trois au lieu de quatre) qui est intéressante; car ceci pourra nous permettre de croire qu'il existait un plus grand nombre de classes dans les langues qui en ont actuellement un nombre très limité, comme les langues sémitiques et indo-européennes.

Quand il s'agit d'une classification réduite, il faut s'attendre à un classement pour ainsi dire forcé ou encore à des exceptions.

Ce dernier cas est constaté pour la langue des Masai dans l'Afrique orientale anglaise, sur laquelle nous sommes renseignés par une excellente étude de M. HOLLIS (A. C. HOLLIS, *The Masai, their language and folk-lore*. Oxford, 1905) (*). La classification masai ressemble à celle que nous avons décrite pour les langues caucasiennes.

« L'article masai a deux formes : ol (pluriel il) et en (pluriel in); cet article désigne non des genres proprement dits, mais des classes, la première, des êtres et objets grands et forts (donc aussi les mâles), la seconde, des êtres et objets faibles et petits (donc aussi les femelles) : voici les exemples :

ol-tungani	l'homme,	en-dungani	le petit homme,
ol-ashe	le veau,	eng-ashe	la génisse,
il-kujit	sorte d'herbe, très haute,	en-gujit	le gazon.

Les diminutifs de tendance prennent l'article *en*; de même, chose curieuse, le mot pour dieu et divin est eng-ai. Ce dernier fait est important, d'autant plus qu'il existe ce que M. HOLLIS appelle des exceptions : ol-origha, bien qu'ayant l'article de gran-

(*) L'idée du capitaine MERKER (*Die Masai*), quoique vivement attaquée, me semble cependant intéressante. MERKER considère les Masais comme un peuple sémite qui serait venu du nord de l'Afrique, probablement en suivant le Nil. En effet, les noms d'animaux qui nous sont donnés en assez grand nombre dans les deux ouvrages bien connus de C. G. SCHILLINGS (*Mit Blitzlicht und Büchse et Der Zauber des Elelescho*), ont une certaine allure sémitique. Mais une recherche détaillée s'imposerait avant de pouvoir confirmer nettement cette assertion.

deur, désigne un petit siège à trois pieds; de même ol-kimo-ji-no veut dire doigt de pied, alors que eng-aina, main et en-geju, pied, ont l'article de petitesse.

Il se pourrait donc, étant donné le développement relativement élevé de la langue et de la civilisation des Masai, que ces « exceptions » ne soient que des survivances d'un système de classification antérieur plus complexe que la classification bipartite actuellement en usage. » [D'après A. VAN GENNEP, *Revue des Idées*, 1905, p. 643 (1).]

Cette idée de M. VAN GENNEP acquiert plus de probabilité si nous comparons la langue masai, par exemple, aux langues bantou. Le Wahehe (2) a neuf classes. 1^{re} classe : êtres vivants, homme, femme, étranger; 2^e classe : arbres et êtres non vivants; 3^e classe : généralement diminutifs; 4^e classe : noms des animaux; 5^e classe : bras, jambe, œil, dent, soleil, tente, mortier, etc.; 6^e classe : langue, joue, plante du pied, canne, corde, etc.; 7^e classe : diminutifs; 8^e classe : les substantifs abstraits; 9^e classe : seulement le mot pāno = lieu, endroit (3).

La langue des Bavili, étudiée par DENNETT, révèle un système de philosophie naturelle à la portée du Nègre. Pour comprendre ces élaborations, il faudrait que nous pensions, comme dit M. VAN GENNEP, « noir au lieu de blanc » (4).

Il reste certain que, à côté de la classification directe d'après le cadre social, il y en a une autre d'ordre hiérarchique; et c'est justement cette dernière, qui classe non des objets comme tels, mais les valeurs de ces objets, ce qui est de la plus haute importance.

(1) Cf. H. WINKLER, *loc. cit.*, pp. 52 et suiv.

(2) C. VELTEN, Die Sprache der Wahehe (*Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen*, 2^e année, 1899.)

(3) Quant aux langues bantou, je nomme quatre ouvrages : CARL MEINHOF, *Grundzüge einer vergleichenden Grammatik der Bantusprachen*, Berlin, 1906; R. E. DENNETT, *At the Back of Black Man's Mind*, London, 1906; l'article de VAN GENNEP, *Un système nègre de classification*, à propos du livre de M. DENNETT (*La Revue des Idées*, 1907, pp. 59 et suiv.); enfin l'excellente étude de R. E. DENNETT, *Notes on West African Categories*, London, 1911.

(4) « A plus forte raison ne faut-il pas s'étonner que beaucoup de ces associations nous déroutent. Elles ne sont pas l'œuvre d'une logique identique à la nôtre. Des lois y président que nous ne soupçonnons pas. » (DURKHEIM-MAUSS, *loc. cit.*, p. 17.)

Demandons-nous maintenant comment le classement en sexes différents, ou plutôt en genres grammaticaux, a pu dériver de la classification antérieure.

Le langage, étant un phénomène d'ordre social, dépend ainsi de la société à laquelle il sert de transmetteur d'idées. Nous avons déjà vu que l'organisation sociale peut se refléter entièrement dans le classement grammatical. Il y a un autre phénomène que je dois rappeler, parce qu'il a servi de point de départ à une explication des genres grammaticaux. Je veux parler des langues « tabou », dont le meilleur exemple est le javanais, qui est formé de trois langues : celle des inférieurs, celle des intermédiaires et celle des supérieurs; je ne fais que citer les langues « tabou sexuelles », par lesquelles j'entends que chez un grand nombre de populations de l'Amérique du Sud et Centrale les hommes parlent une autre langue que les femmes, soit que les formes « féminines » soient formées du masculin à l'aide d'un suffixe (chez les Arouaks, par exemple), soit que les vocabulaires « sexuels » diffèrent absolument, comme c'est le cas chez les Caraïbes de Dominique.

M. FRAZER, dans une étude curieuse, a voulu tirer profit de ce fait pour expliquer l'origine des genres grammaticaux :

« Ayant montré que chez certains groupements les femmes ont une langue et les hommes une autre, M. FRAZER propose son hypothèse. Avec K. BRUGMANN, il distingue le genre subjectif et le genre objectif, le premier indiquant le genre de celui qui parle, le second le genre de l'objet ou de l'être dont il est parlé. Supposez maintenant que très anciennement les hommes du Latium aient dit *equus* pour cheval et les femmes *equa*; que, pour terre, les hommes aient employé *terrus* et les femmes *terra*... Ici le genre est encore subjectif. Mais peu à peu la lutte entre les formes féminines et les formes masculines a abouti à un système transactionnel : pour les mots désignant un objet unique comme le soleil, la terre, etc., l'une ou l'autre forme a seule subsisté, la nécessité n'étant pas évidente d'un doublet. Pour d'autres mots, désignant des êtres de sexe différent, ainsi *feminus* et *femina*, *anthropos* et *anthropa*, la forme employée par les femmes a servi à désigner les êtres de sexe féminin et la forme servant aux hommes les êtres de sexe masculin (*) ; là le genre est objectif : *equus* désigne alors le cheval et

(*) Ce n'est du reste pas une construction absolue de M. FRAZER. Ce mode de parler est réellement constaté : il se trouve, par exemple, chez les Chiquitos.

equa la jument. La terminaison prend peu à peu une valeur propre, et bientôt us désigne le masculin, a le féminin et s'accolent aux mots nouveaux suivant un mode fixé. »

Quant aux objets asexués, leur sexe linguistique serait, suivant M. FRAZER, dû au hasard. (D'après A. VAN GENNEP, *Revue des Idées*, 1904, p. 645.)

Cette idée de M. FRAZER n'est pas sans intérêt; c'est en somme le premier essai d'introduire en linguistique une conception réellement sociologique; mais l'idée ne reste pas moins hypothétique, elle est un peu par trop simpliste et encore invraisemblable. Déjà le fait que M. FRAZER doit prétendre que le sexe (genre) neutre d'un mot est dû au hasard prouve l'embarras dans lequel l'hypothèse a mis son inventeur même. Il faut chercher une autre détermination que le hasard, notion trop favorable pour des phénomènes à moitié explicables; car « il est probable, en tout cas, que la qualification sexuelle ou asexuée de certains mots que M. G. FRAZER attribue au hasard doit même, dans nos langues aryennes, dépendre, à quelque degré, d'un ancien système de classification ». (A. VAN GENNEP, *loc. cit.*, p. 646.)

En effet, le neutre a souvent une signification de quelque chose d'inférieur, etc.

Mais ce qui ressort nettement de ce qui précède, c'est le problème suivant qui se pose maintenant :

Les terminaisons dites féminines des langues aryennes ont-elles eu, à l'origine, une autre signification que celle d'ordre sexuel?

C'est très certain. D'abord l'infime minorité des substantifs possède un signe formel indiquant le genre grammatical du mot; genre qui est ou sous-entendu (pater — mater, πατήρ — μήτηρ), ou

« Das Tschikito erinnert einigermaßen an das Irokesische (auch an die Algonkin-Gruppe), d. h. es geht augenscheinlich von der Unterscheidung einer höheren und einer niederen Klasse aus und nähert sich wirklicher Geschlechtsbezeichnung darin sehr, dass es wenigstens die männlichen Individuen in beschränktem Umfange, beim weisenden Fürwort, von einander gesondert hält, freilich die weiblichen wieder in die niedere Kategorie, d. h. mit dem Unvernünftigen zusammenwirft; wie weit das entfernt ist von unserer Geschlechtsbezeichnung, wie roh materiell sich das bei Lichte besehen stellt, zeigt sich darin, dass *diese Maskulinform nur von Männern angewendet wird, im Munde der Weiber aber nur die Feminin-Neutralform*, AUCH WENN VON MAENNLICHEN INDIVIDUEN DIE REDE IST. (H. WINKLER, *loc. cit.*, p. 7. Les passages soulignés ne sont pas soulignés par l'auteur.)

qui doit être indiqué, soit par un adjectif : ναῦς μακρά; soit par l'article : ὁ ποῦς, ou le pronom : haec navis, mais hic ensis, ou le nombre : una navis.

Autrement, le féminin est formé du masculin par des suffixes aux voyelles — ā — iiē (ī) — u, p. e. equa à côté de equus, dea et lupa, — θεά, ἀδελφή, γυνή — aqua, juventa, patientia, sapientia, γαῖα, πεπαιδευκυῖα, φέρουσα (— ντια) skr. pátnī (πότνια) — bharantī, dēvī ou vrkī (de vrkas) — πληθύς (— ύος).

Il est peu probable qu'une idée sexuelle d'ordre général ait présidé à la formation de ces suffixes et ainsi à l'élaboration des classes. Voici la genèse la plus probable : il y a des mots *naturellement* féminins qui ont eu, au début, le suffixe — ā, ce suffixe n'ayant rien à faire avec le sexe comme tel. Maintenant, il est d'une observation courante dans les langues aryennes qu'un suffixe prendra une valeur déterminée parce qu'il se trouvait par un hasard quelconque uni avec des mots d'une certaine espèce. Ceci est strictement démontré; il y a, par exemple, le suffixe — uo — qui comme tel n'a rien à faire avec la dénomination des couleurs, mais qui se trouvait de fait dans certains mots désignant des couleurs : ahd. : gelo - gelb, lat. helvus; ahd. : falo, lit. palvas. Ce suffixe devint productif en allemand, en latin et en lithuanien : ahd. : salonoir, sale; ahd. grāo = grau, en latin : gilvus, fulvus, furvus, flavus. Mais à côté de ces mots-là, il restait subsister dans d'autres, comme salvus, arduus, vivus, scaevus. (C'est-à-dire : l'idée que le suffixe — uo ait quelque chose à faire avec la couleur comme telle est erronée et ajoutée à posteriori.)

De même, le suffixe — bho, qui au fond n'a rien à faire avec les noms des animaux, car il se trouve dans nombre d'autres : grec : κόλαφος = giffle, ἀργυρος = brillant comme l'argent (ἀργυρος et φώς ?); lithuanien : dárbas = travail. Dans le sanscrit, le grec et les langues celtiques, ce suffixe apparaît dans les dénominations animales.

Skr. rśabhas = taureau, grec : ἔριφος = chevreuil. Dont maintenant la suite : ἔλαφος = cerf, κίραφος = renard, κόραφος = une espèce de corbeau, κάλαφος = une espèce de hibou, skr. rāsabhas = l'âne (de ras = crier, donc : le crieur) (1).

(1) KARL BRUGMANN, Das Nominalgeschlecht in den indogermanischen Sprachen. (*Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft*, vol. IV. Heilbronn, 1889, pp. 104 et suiv.) — Id., *Kurze vergleichende Grammatik*. Strasbourg, 1904, pp. 354 et suiv.

Il est donc probable que la fonction des suffixes n'est pas fixée dès le commencement, qu'elle s'élabore au contraire plus tard, soit par analogie ⁽¹⁾ (le phénomène linguistique le plus remarquable), soit par simple association ⁽²⁾, soit par réflexion ⁽³⁾.

Les trois modes sont possibles et constatés.

Nous arrivons à un deuxième point de notre travail.

Si nous sommes en général d'accord avec MM. BRUGMANN, WINKLER, WUNDT et d'autres, sur ce fait que la ressemblance formelle est l'origine et que la motion est une transposition de signification pour le suffixe (*une ressemblance formelle* finit par une association intérieure), nous ne pouvons cependant pas *tout* expliquer de cette façon ; car il ne faut pas éloigner à tout prix toute réflexion dans l'élaboration de la langue, réflexion évidemment souvent rudimentaire.

La métaphore restera tout de même probable dans certains cas ⁽⁴⁾. Certes, il est impossible de *prouver* strictement, c'est-à-dire à l'aide d'exemples constatés et indéniables, — mais l'idée de M. BRUGMANN aussi n'est qu'une hypothèse, — l'origine métaphorique du genre pour certains mots ; mais ce qui est possible, c'est de prouver, à l'aide de mots courants, la présence d'idées sexuelles (métaphoriques), non pas dans la classification grammaticale d'un mot, mais bien dans la *dénomination de certains objets*.

Pour ce qui concerne le classement entre « mâles » et « femelles »,

(1) BRUGMANN suppose comme « modèles » la réduplication * mā-mā (gr. *μάτα* = mère, lat. *mamma*), une forme très répandue, comme JOHANNES SCHMIDT avait prouvé dans son « *Urlaut* » ; de même * genā (att. γωνή, béot. βανά, got. *ginō*, forme parallèle à * gēnis (got. *quēns*) = ce qui met au monde (avec lat. *gigno*, *genui*?). Cf. G. H. MÜLLER, *Indogermanische Forschungen*, vol. VIII. Strasbourg, 1898, p. 306.

(2) A propos de l'importance des associations verbales pour la langue, cf. PAUL MENZERATH, Die Bedeutung der sprachlichen Geläufigkeit oder der formalen sprachlichen Beziehung für die Reproduktion. (*Zeitschrift für Psychologie*, 1908.)

(3) Il n'y a pas de doute que nombre de mots composés sont l'œuvre de la réflexion.

(4) VÉRCOUILLE est d'un autre avis : « Het geslacht van de namen der levende wezens berust op hunne beteekenis ; dat van de namen der levenlooze wezens berust op analogie : men stelde zich voor dat zij hetzelfde geslacht hadden als de levende wezens, waarmede hunne uitgangen overeenstemden, dus *rosa*, *luna* vrouwelijk, omdat *equa*, *filia* het zijn. In geen gevalle berust het spraakkundig geslacht der levenlooze wezens op een verpersoonlijking. » (S. VÉRCOUILLE, *Algemeene Inleiding tot de Taalkunde*, 2^e édit., Gand, 1900, p. 112.)

la technique et les métiers nous fournissent une foule d'exemples (d'une espèce argotique).

En construction, l'épithète de « mâle » s'applique à toute partie pénétrant dans une autre et particulièrement en plomberie, quand un tuyau de plomb se raccorde à l'aide d'une soudure avec un autre tuyau d'un diamètre plus fort : cette soudure est dite mâle et femelle, le tuyau mâle étant du diamètre réduit qui pénètre dans le tuyau à diamètre plus fort et s'y enchâssant.

Les vis femelles sont connues (en allemand : Schraubenmutter). Femelle se dit également d'un morceau de fer scellé dans le mur et creusé pour recevoir le pivot d'un vantail de porte. En ébénisterie, les parties incrustées d'ivoire d'un meuble s'appellent « femelles ».

Pour donner une idée précise de ce phénomène psychologique, je cite un passage emprunté à un livre de FULCRAN TEISSERENC : *L'industrie lainière dans l'Hérault* (Paris, 1908). On y lit, pages 18 et suivantes : « Après le premier garnissage, lorsque les poils du drap étaient bien rabattus uniformément, il se trouvait que certains de ces poils étaient trop longs et dépassaient l'étoffe. Cette dernière passait alors entre les mains des tondeurs. L'outil de ceux-ci était une sorte de cisaille à main, formée de deux lames : l'une d'elles, assez mince pour s'enfoncer dans l'étoffe et en régler l'épaisseur à couper, était fixe et un poids attaché à son extrémité en assurait l'immobilité : *c'était la lame femelle*; la deuxième, plus épaisse, était poussée au moyen d'un ressort et tranchait la laine. » *Cette dernière s'appelle lame mâle* (*).

Les Héréros appellent les deux bois qui leur servent à faire le feu, respectivement ondume = (le) mâle et otjiga = (la) femelle; le petit trou, dans lequel entre ondume s'appelle : otjiza = vagina (**).

C'est la ressemblance de forme ou d'action qui préside à ces dénominations, le mâle étant l'élément actif, la femelle l'élément

(*) Si, comme le fait croire E. HAHN, la charrue a une origine mythologique, la manipulation étant d'abord un symbole d'ordre sexuel, les dénominations de certaines parties de la charrue seront probablement comparables à cette origine (je parle, bien entendu, du patois agricole). E. HAHN, *Die Entstehung der Pflugkultur*. Heidelberg, 1909.

(**) H. BRINCKER, *Zur Sprachen- und Völkerkunde der Bantuneger*. (*Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft*, vol. V. Heilbronn, 1890, p. 21.)

passif. J'y ajoute encore quelques faits d'un même ordre d'idées : la « matrice » joue un grand rôle dans beaucoup de professions où il faut « obtenir des reliefs, soit au moyen de l'estampage, soit au moyen du moulage » (1). La « verge » est un nom donné (parmi d'autres) à des baguettes de bois à l'usage des tisserands (c'est la forme qui provoque cette dénomination, comme les soldats allemands appellent « harengs » les morceaux de bois servant à tenir dans le sol les cordes de la tente). Mais la fantaisie est plus créatrice quand elle parle de « la verge d'une girouette ». C'est une métaphore.

Le « vagin » revient de même assez fréquemment : on appelle l'étui dans lequel on met les lunettes en allemand populaire : le vagin des lunettes (Brillenscheide); de même, le fourreau de l'épée s'appelle son vagin (Säbelscheide).

L'idée sexuelle, qui est tellement répandue et qui joue un rôle énorme dans le vocabulaire journalier, notamment (?) dans le peuple, a réalisé encore d'autres analogies. Ainsi le Suahéli appelle le tiroir : mtoto wa meza, « l'enfant de la table » (2). C'est poétique et joliment expressif; chose curieuse, le Hongrois a absolument la même expression (asztal fia), de même qu'il appelle la petite truche—à peignes ou à bijoux—à l'intérieur de la grande « l'enfant » de cette dernière (láda fia).

Nous croyons, par conséquent, qu'il serait exagéré d'éloigner toute idée d'ordre sexuel de la formation des genres grammaticaux; et ceci s'appliquera peut-être notamment aux arbres et aux pays qui, en dépit de leur forme souvent masculine (quercus, Aegyptus), sont considérés comme féminins en latin, soit que l'arbre soit considéré comme l'enfant de la terre (cette dernière étant partout considérée comme la mère, μεγάλη μήτηρ, le ciel étant le père), soit que l'arbre soit considéré comme l'endroit d'où le genre humain a pris son origine. La mythologie nous renseigne abondamment à cet égard (3).

Je crois qu'il n'est pas exact de supposer une origine uniforme

(1) CH. LABOULAYE, *Dictionnaire des Arts et Manufactures*, s. v. « Matrice ».

(2) KARL OETKER, *Die Negerseele und die Deutschen in Afrika*. Munich, 1907, pp. 27 et suiv.

(3) A. DIETERICH, *Die Religion der Mutter Erde*. (*Internat. Kongress für Religionsgeschichte*, 1904.) — ID., *Mutter Erde*. (*Archiv für Religionswissenschaft*, 1904.) — E. HAHN, *loc. cit.*

du genre comme il existe **actuellement** (*); il y a d'innombrables influences qui y ont joué leur rôle, soit par imitation d'autres peuples (Akkulturation), soit sous l'influence de certains hommes à prestige (grammairiens).

Il nous restera encore un mot à dire sur un autre fait, un résidu primitif; et je termine ainsi ma causerie, hélas trop longue pour vous et trop sommaire pour moi — le sujet étant trop vaste, — c'est la distinction entre êtres supérieurs et êtres inférieurs. Je vous ai déjà dit que la langue est élaborée spécialement par les soins des hommes; il est probable que la forme masculine indiquera en même temps quelque chose de vigoureux, de puissant, de ferme et hardi, bref, tout ce qu'il y a de beau ou de supérieur : on parle de « traits mâles » et on désigne ainsi des traits énergiques; on parle de « mâles accents », du style « mâle » ou du pinceau « mâle » et on honore les femmes en leur assignant des caractères d'homme (eine herrliche Frau, etc.). Voyez à ce propos le proverbe extrêmement... « mâle » : « Les actes sont des mâles, les promesses sont des femelles. »

Enfin, un parallèle au messager armé dans les langues du Caucase, le grec nous le fournit : τὸ ἀνδράποδον = l'esclave, ce qui veut dire : ce qui marche sur des pieds humains, par opposition à τετράποδα = ce qui marche sur quatre pattes. Le pauvre esclave est considéré comme neutre, parce qu'il n'a pas tous les droits civils et politiques, et les ἀνδράποδα font partie des πρόβατα (ce qui marche en avant, mobilia, l'autre partie étant les τετράποδα); car le vrai opposé de l'esclave ce ne sont pas les bêtes, mais bien les choses immobiles, les immobilia (κείμελια). *Ce sont là des résidus (survivals).*

J'espère que nous serons d'accord pour dire que le genre grammatical doit son origine à des influences multiples, qu'il y aura même souvent plusieurs classifications qui sont différentes *toto coelo* entre elles, superposées l'une à l'autre, la dernière laissant alors des traces qui ne se rangent pas dans l'esprit nouveau de la langue (ceci constitue la plupart des soi-disant « exceptions »). *Bref, la classification en genres n'est qu'une simplification de classification.*

Mais elle n'est pas un progrès, comme le croyaient les vieux lin-

(*) Ceci s'adresse spécialement à M. GERH. HEINRICH MÜLLER : Das Genus der Indogermanen und seine ursprüngliche Bedeutung. (*Indogermanische Forschungen*, vol. VIII. Strasbourg, 1898, p. 306.)

guistes, les POTT et même WINKLER et d'autres; c'est plutôt une surcharge énorme de la mémoire, un simple luxe ⁽¹⁾; et il n'est pas sans intérêt de voir que la langue indo-européenne actuellement la plus avancée — la langue anglaise, qui a presque atteint le stade monosyllabique du chinois — s'en est débarrassée à quelques restes près, notamment pour le pronom (he, she, it, etc.). Il s'ensuit que l'on peut parfaitement s'en passer, et nous entrevoyons un avenir où l'on considérera cette période « sexuelle » comme une grave erreur... à côté de tant d'autres.

Bibliographie.

1. H. BRINCKER, Zur Sprachen- und Völkerkunde der Bantuneger. (*Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft*, vol. V. Heilbronn, 1890.)
2. KARL BRUGMANN, Das Nominalgeschlecht in den indogermanischen Sprachen. (*Internationale Zeitschr. f. allg. Sprachw.*, vol. IV. Heilbronn, 1889, pp. 100-109.)
3. KARL BRUGMANN, Kurze vergleichende Grammatik. Strasbourg, 1904, pp. 354 et suivantes.
4. RAOUL DE LA GRASSERIE, De la catégorie du genre. (*Études de linguistique et de psychologie*. Paris, 1906.)
5. A. DIETERICH, Die Religion der Mutter Erde. (*Intern. Kongr. für Religionswissenschaft*, 1904.)
6. A. DIETERICH, Mutter Erde. (*Archiv für Religionswissenschaft*, 1904.)
7. A. DIRR, Ueber die Klassen (Geschlechter) in den kaukasischen Sprachen. (*Internationales Archiv für Ethnographie*, vol. VIII, 1908.)
8. E. DURKHEIM et M. MAUSS, De quelques formes primitives de classification. (*L'Année sociologique*, 1901-1902.)
9. ED HAHN, Die Entstehung der Pflugkultur. Heidelberg, 1909.
10. RUD. HENNING. Ueber die Entwicklung des grammatischen Geschlechts. (*Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, vol. XXXIII. Gütersloh, 1895.)

(1) HUGO SCHUCHARDT, *Auf Anlass des Volapüks*. Dresde, 1888, p. 25.

Je n'ai pas besoin de souligner que cette spécialité est en grande partie la cause de ce que certaines langues (l'allemand, par exemple) offrent des difficultés très grandes pour l'étranger qui essaie de les apprendre.

11. FRITZ MAUTHNER, Beiträge zu einer Kritik der Sprache, vol. III. Stuttgart et Berlin, 1902.
12. GERH. HEINR. MÜLLER, Das Genus der Indogermanen und seine ursprüngliche Bedeutung. (*Indogermanische Forschungen*, vol. VIII. Strasbourg, 1898.)
13. FRIEDR. MÜLLER, Einleitung in die Sprachwissenschaft.
14. FRIEDR. MÜLLER, Allgemeine Ethnographie. Vienne, 1873.
15. FRIEDR. MÜLLER, Grundriss der Sprachwissenschaft, vol. IV. Vienne, 1872-1888.
16. A. VAN GENNEP, Un système nègre de classification, sa portée linguistique. (*Revue des Idées*, 4^e année. Paris, 1907.)
17. HEINR. WINKLER, Weiteres zur Sprachgeschichte, vol. II. Berlin, 1889.
18. WILH. WUNDT, Völkerpsychologie, vol. I (Die Sprache), 2^e édit. Leipzig, 1904.

M. le Président remercie MM. Hasse, Ruttiens et Menzerath pour leurs intéressantes communications.

La séance est levée à 11 heures.
